



DATE DE PUBLICATION : 22 octobre 2025

Le directeur départemental du Doubs

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Doubs au chef de service CTPE de Besançon

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'Économie et du Réseau, à M. Laurent FRAISSE le 15 Mai 2023 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Laurent FRAISSE, directeur régional de Bourgogne Franche-Comté à M. Laurent QUINET, directeur de la succursale de Besançon, le 26 mai 2025 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent QUINET, directeur de la succursale de Besançon et de Mme Christine HACQUARD, adjointe au directeur de la succursale de Besançon, délégation est donnée à Mme Joséphine BERTRAND, responsable du Service des Entreprises à la succursale de Besançon, et en cas d'absence ou d'empêchement, à Mme Anne MILLER, adjointe à la responsable du Service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du Service des Entreprises.

Mme Joséphine BERTRAND et, en cas d'empêchement, Mme Anne MILLER reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants de la zone de compétence de la succursale, conformément à la grille de délégation en vigueur.

Fait à Besançon, le 2 octobre 2025,

Laurent QUINET,
Directeur départemental du Doubs